

Ville de Gand

Gand, le 28 Décembre 1898,

Musée communal de Tintinn

Urgent

Copier

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'ayant appris que des négociations étaient entamées pour l'achat par un grand musée anglais d'une œuvre authentique de Grand van der Meire, qui se trouvait sous l'Église de S^t Baron à Gand et en disparaissant au commencement de ce siècle, je me suis rendu chez le propriétaire actuel, M^r le Banquier De Buyck, pour apprendre si la chose était vraie.

Malheureusement la nouvelle était exacte ! La Belgique et plus particulièrement la ville de Gand est sur le point de perdre, après tant d'autres, une œuvre de haute valeur, si des mesures urgentes ne sont prises.

D'après Alphonse Wauters, le panneau qui représente "le sac et la prise de Jérusalem par les Romains", est bien de Grand van der Meire et servait autrefois de tableau au tableau du même maître représentant le Crucifiement dont le gouvernement a décidé la restauration. Ce dernier tableau se trouve encore à S^t Baron.

J'ai eu bien faire en conseillant au propriétaire actuel d'arrêter les négociations de vente. Peut-être le gouvernement considérera-t-il qu'il y aurait lieu de reconstituer l'œuvre de Vander Meire à S^t Baron dans son état primitif.

M^r De Buyck serait tout disposé à faire un sacrifice pour que cette œuvre authentique et rare reste dans notre pays.

agré, etc.

Signé : L. Maeterlinck

6, rue du Compromis

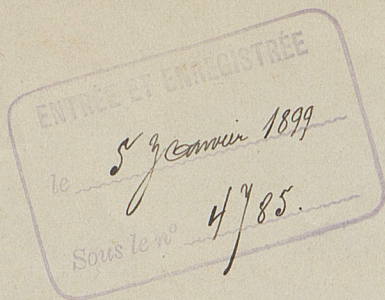
4
MINISTÈRE

Bruxelles, le 3 janvier 1899.

DE
l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION
DES
Beaux Arts.

N^o 28542.



N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

Messieurs,

1 ANNEXE.

SOMMAIRE.

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la lettre ci-jointe qui m'est adressée par M. Maeterlinck, conservateur du Musée de Gand, et relative à un tableau attribué à G. Vander Meyre.

D'autre part, on me signale un tableau de l'époque dite Gothique, en dépôt chez M. Lampe, expert du Musée, et qui est à vendre par suite d'un partage entre héritiers, après décès d'un membre de l'aristocratie bruxelloise & qu'on dit être une oeuvre de premier ordre.

Je vous serais obligé, Messieurs, de vouloir bien examiner s'il y aurait intérêt à ce que ces ouvrages fissent partie des collections de l'Etat, au cas où leur prix serait en rapport avec les ressources dont vous disposez et de me faire connaître votre appréciation en me renvoyant la lettre de M. Maeterlinck.

Agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre.

A la Commission directrice des Musées de peinture
et de sculpture de l'Etat, E | V.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

4988
2

Comme en retour

4884

Bruxelles 17 - I - 94

à M. L. Mieris et
L'acquiescent de T. P. et
W

Par votre rapport
sur le 2^e ci par la
D. H. n° 28/42 / Van
Voulez bien adresser votre
attention sur ce
dossier à votre Directeur
pour que M. Mestrich
Conservateur des Musées
de Gand et Valenciennes
à ~~la~~ ^{propre} ~~leur~~ ^{leur} ~~attention~~ ^{attention}
à l'un des Mees -
~~de l'administration~~ ^{de l'administration} ~~de l'administration~~ ^{de l'administration}
pour que M. Mestrich
soit à l'attention de

Sur son état présent
l'œuvre de J. Van der
Meer, et Chyba et
d'Baron, à Paris
il n'y a pas lieu
semble-t-il pour
celui d'intervenir —

quant au tableau de
Meyen, dit Gothique,
et déposé chez M. Lempereur, exposé des Muses
il a été présent, dans
le cours de Mars et
septembre dernier à Paris
par où l'on peut
se faire une idée exacte
de son mérite.
La acquisition est faite

par le Cabinet de France
Nouveau
Olivier
L. M.
huy